



Résonances de Fontrieu

Ressons de Font-Riu

Courrier d'information de la commune de Fontrieu

JANVIER 2024 N° 13

Editorial du Maire

Très chères administrées, très chers administrés

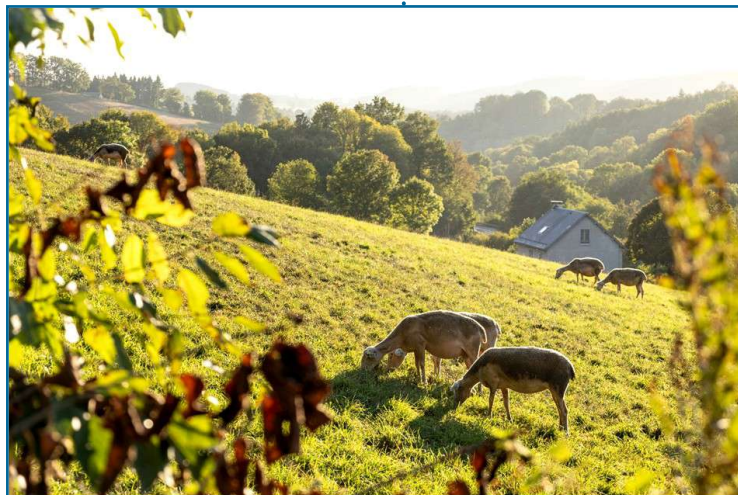
L'année 2023 vient de s'achever avec son lot de malheurs en France et dans le monde.

Malgré le contexte incertain lié aux tensions géopolitiques et aux difficultés économiques qui touchent de plein fouet les particuliers comme les entreprises et les institutions, notre collectivité a choisi de conserver un esprit optimiste : nos projets avancent et d'autres se lancent.

Le déménagement vers la nouvelle Mairie et les nouveaux ateliers municipaux

tratifs. A terme, ce bâtiment comprendra une maison d'Assistantes Maternelles au rez-de-chaussée, un appartement ainsi que deux salles dédiées aux associations au premier étage et enfin trois autres appartements au second.

Vous l'aurez compris, avec les membres de mon conseil municipal, nous préparons l'avenir financier de la commune. L'État fournissant de moins en moins de dotations, nous créons de la richesse autour de notre foncier bâti. A terme, Fon-



Margaux Ricard, photographe

SOMMAIRE

Editorial	1
Conseils	2
Commissions	5
Associations	14
Les gens d'ici	18
Ça s'est passé	23
Informations	33
Jeu	39
Carnet de vie	40

commencera en janvier. Les différents services seront entièrement opérationnels autour du 15 février.

Les travaux de réhabilitation du presbytère de Biot ont déjà débuté. La livraison du cabinet de kinésithérapie et des deux appartements à l'étage aura lieu fin mai 2024.

Le projet concernant l'ancienne Mairie située à Castelnau de Brassac est quelque peu retardé par des problèmes adminis-

trieu comptera près de 22 appartements communaux, qui lui permettront de poursuivre ses investissements et ainsi continuer à bien vivre. Comme vous pouvez le constater, l'année 2024 commence sur les chapeaux de roues !

L'ensemble de l'équipe municipale vous souhaite à toutes et tous une excellente année 2024.

Bonne lecture et à très bientôt.

Le Maire, Didier Gavalda

Réunions du conseil municipal

Ordre du jour

Conseil du 8 décembre 2022

- * Travaux de dissimulation des réseaux de télécommunication numérique à Sablayrolles
- * Tarifs des locations de salles
- * Subvention à l'association « Vent d'Autan »
- * Décision modificative du budget de la commune
- * Remboursement de l'avance de trésorerie du budget Assainissement au budget Communal
- * Evaluation des charges transférées à la communauté de communes « Sidobre Vals et Plateaux »

Conseil du 24 février 2023

- * Approbation des comptes de gestion 2022
- * Approbation du compte administratif 2022 du budget de la commune
- * Approbation du compte administratif 2022 du budget annexe de l'eau
- * Approbation du compte administratif 2022 du budget annexe de l'assainissement
- * Approbation du compte administratif 2022 du budget annexe de la zone La Verrouillé
- * Affectation des résultats 2022 du budget de la commune
- * Affectation des résultats 2022 du budget annexe de l'eau
- * Affectation des résultats 2022 du budget annexe de l'assainissement
- * Autorisation de prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget communal 2023
- * Création de poste au service technique
- * Demande de subvention pour une maison d'assistante maternelle
- * Demande de subvention pour la réhabilitation de l'ancien presbytère de Biot
- * Proposition de coupe de bois par l'ONF de l'état d'assiette 2023
- * Déclassement pour cession du domaine public après enquête à Caillé Haut
- * Déclassement pour cession du domaine public sans enquête à Caillé Haut
- * Modification de l'adressage
- * Acquisition de la parcelle AB053 à Bonifasy Ferrières
- * Renonciation d'achats prévus dans les délibérations antérieures

Conseil du 23 mars 2023

- * Classement des voies communales
- * Redevances d'occupation du domaine public
- * Emprunt CRCA pour la construction de l'ensemble Mairie-Ateliers municipaux
- * Autorisation de cession du domaine public à Sablayrolles
- * Proposition de cession du véhicule Renault Estafette

Séance des conseils municipaux

Ordre du jour

Conseil du 14 avril 2023

- * Vote des taxes directes locales 2023
- * Vote du budget primitif 2023 de la commune
- * Vote du budget primitif annexe 2023 de l'eau
- * Vote du budget primitif annexe 2023 de l'assainissement
- * Vote des subventions 2023 aux associations
- * Validation de la CLECT 2023
- * Application fongibilité des crédits du budget de la commune
- * Création de poste technique

Conseil du 26 mai 2023

- * Mise en place du compte épargne temps
- * Modification de l'assiette bois ONF 2023
- * Création de poste au service administratif
- * Déclassement du domaine public et cession suite à enquête publique à Bessière
- * Déclassement du domaine public et cession suite à enquête publique à Lavaissière
- * Autorisation de vente du véhicule Renault Estafette
- * Autorisation de cession d'une banette
- * Autorisation donnée au Maire de signer la convention d'exploitation groupée de bois
- * Autorisation donnée au Maire de signer la convention de mise à disposition de la licence 4
- * Autorisation de cession de domaine public et ouverture d'enquête à Entrevergnès
- * Autorisation de cession d'une épareuse à marteau

Conseil du 27 juillet 2023

- * Incorporations de biens sans maître au Sécun
- * Tarifs de l'assainissement
- * Organisation des astreintes dans les services de la collectivité
- * Tarifs de la cantine
- * Zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergie renouvelable
- * Décision modificative du budget eau
- * Autorisation de cession de domaine public à Soulègre
- * Complément et calcul de subvention à l'OCCE de l'école
- * Suppression et création de poste d'agent d'entretien
- * Autorisation de cession de bien mobilier : une étrave
- * Autorisation de cession de bien mobilier : une bétonnière

Séance des conseils municipaux

Ordre du jour

Conseil du 27 octobre 2023

- * Projet d'agrandissement du cimetière de Ferrières
- * Désignation d'un référent déontologique pour les élus
- * Décision modificative du budget principal de la commune
- * Déclassement du domaine public et cession suite à enquête publique au Provenças
- * Déclassement du domaine public et cession suite à enquête publique au Pessols
- * Déclassement du domaine public et cession suite à enquête publique à Sablayrolles
- * Fixation de l'état d'assiette des coupes de bois 2024
- * Choix des entreprises pour la réhabilitation du presbytère de Biot
- * Participation aux frais des agents de la collectivité
- * Approbation des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergie renouvelable ainsi que leurs ouvrages
- * Demande d'avis sur une participation financière pour l'école privée de Brassac
- * Demande d'avis sur un projet de pâturage dans la forêt communale de Montagnol
- * Décisions modificatives du budget de la commune
- * Autorisation de cession du domaine public et ouverture d'enquête publique au Verdier
- * Autorisation de cession d'une parcelle communale à Biot
- * Subvention à l'association « Camin Castres Montagne »

Conseil du 15 décembre 2023

- * Remboursement de l'avance de trésorerie du budget eau au budget communal
- * Continuité de service du réseau internet de Ferrières
- * Adhésion de la commune à la Fondation du Patrimoine
- * Modification du temps de travail pour un poste permanent au service administratif
- * Fixation de la tarification du service eau
- * Fixation de la tarification des locations de salle et matériels afférents
- * Approbation des attributions de compensation CLEC 2023
- * Précision concernant une vente du domaine public à Pessols
- * Précision concernant une vente du domaine public à Peyrolles
- * Autorisation de cession du domaine public au Le Salez
- * Autorisation de signer un bail avec la société « La Fontaine de La Reine »
- * Cession d'un bien mobilier (une étrave)
- * Décision modificative budgétaire du budget annexe Assainissement
- * Autorisation de signer une convention avec Le Diocèse - Modification du plan de financement

Les commissions

Travaux

Voirie communale

Comme chaque année nous avons consacré un budget conséquent, autour de 150 000 €, au programme d'entretien de la voirie communale.

En 2023, nous avons réalisé :

- * Les reprises des routes du Travez, celles du Fraysse, de la Rotonde depuis la départementale, du Four, de Payrolle, ainsi que partiellement celles du Pujol et de Biège
- * Les reprises des routes de Rieumalet et de Capette
- * Du points à temps sur la route qui mène à Goût et sur celle du Camp Grand
- * Du points à temps également dans les hameaux de Cugnasse et de Fumade, ainsi qu'un passage busé à Barbazo
- * Reste à reprendre la route de Balbiac

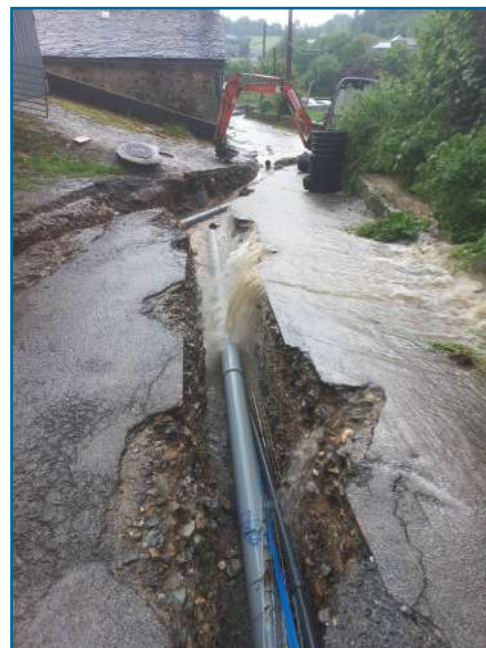


Les travaux d'enfouissement à Sablayrolles



Les travaux d'enfouissement des réseaux secs dans le hameau de Sablayrolles prennent beaucoup de retard. Ces travaux réalisés par Territoires d'énergies (SDET) ne sont pas maîtrisés par la commune.

Une partie de notre commune touchée par de violents orages



Les commissions

Travaux

Divers travaux réalisés par les agents de la commune

Restauration d'un mur en pierre en très mauvais état au Roc



Réalisation d'une aire de pique-nique en forêt de Montagnol à côté d'une cascade



Réalisation d'un mur en enrochement à la nouvelle Mairie, le long de la route départementale, par les employés de la commune



Drainage et reprise du parvis de l'église de Jaladieu



Débroussaillage du terrain au-dessus du cimetière de Ferrières en vue de travaux d'agrandissement

Les commissions

Environnement et gestion des forêts

Création d'un arborétum

Sur la commune de Fontrieu, un arborétum a vu le jour au printemps 2023. La volonté du Maire est de sensibiliser le jeune public au changement climatique, à l'adaptation des essences et aux enjeux environnementaux. Cet arborétum a une vocation forestière plutôt qu'ornementale. Il est partagé en trois espaces : feuillus, résineux et verger pour la récolte des fruits.

L'ONF a préparé les sols et Dominique Benoit, pépiniériste à Brassac, a réalisé une grande partie de la plantation. Au total, ce sont 90 essences d'arbre classées par catégories (feuillus, résineux et fruitiers) qui ont été mises en terre sur une superficie d'un hectare. Le choix des essences a été fait en fonction de leur aspect forestier et de leur résilience. Certaines ne sont pas encore très connues mais ont démontré leur résistance à la hausse des températures, comme le chêne bambou en provenance d'Espagne. D'autres sont des essences très rares, c'est le cas du cyprès de Duprez qui figure sur la liste rouge de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) parmi les 12 espèces les plus en danger de disparition au monde. L'objectif est de continuer à enrichir l'arborétum avec de nouvelles essences, notamment des arbustes.



Début avril 2023, une cinquantaine d'enfants de l'école primaire « Vent d'Autan » de Fontrieu, son directeur et les enseignants ont finalisé la plantation, en présence du Maire et des élus locaux. Quelques résidents du foyer Nancy Bez étaient également présents.

Le pépiniériste et les agents de l'ONF ont animé des ateliers pour cette occasion : reconnaissance d'empreintes d'animaux et d'essences, prise de mesures de hauteur et de diamètre avec la croix du bûcheron. Chaque enfant a pu repartir avec un pot contenant un gland de chêne rouge afin de pouvoir observer leur plant grandir à la maison. Tous les ans, une animation permettra aux élèves de suivre l'évolution de l'arborétum.

L'arborétum est accessible depuis le bois de Montagnol. Un sentier empierré permet de le découvrir et sera prochainement doté de panneauage. Les enfants seront associés à la création de ces panneaux. Ils seront illustrés par leurs dessins et par les anecdotes qu'ils auront écrites.



Les commissions

Environnement et gestion des forêts

Gestion de la forêt communale déléguée à l'ONF

La commune de Fontrieu accueille Marjorie André, nouvelle technicienne forestière pour assurer la gestion de sa forêt.

Depuis 2020, la gestion forestière de Fontrieu était assurée par Maxime Delvoye, technicien forestier de l'Office National des Forêts (ONF) de l'Unité territoriale Monts de Lacaune Rougiers. Il a grandement contribué à des projets au sein de la commune notamment avec la création de l'arboretum. C'est désormais Marjorie qui prend la relève.

Après l'obtention de son BTS, Marjorie a intégré les équipes de l'ONF en 2020 sur l'Unité territoriale Monts de Lacaune Rougiers. Cette période lui a permis de découvrir cet environnement professionnel si particulier. Aujourd'hui, avec le soutien du Responsable de l'Unité Territoriale, elle est plus à même de conseiller les élus de la commune et de les accompagner dans leurs décisions. Pendant ces trois années, elle a développé ses connaissances dans la gestion durable des forêts, contribuant à des projets significatifs et renforçant son engagement pour la préservation environnementale.

Marjorie réside sur la commune depuis 2021. En octobre dernier, elle a relevé un nouveau défi en changeant de poste afin de s'occuper de plusieurs forêts communales, dont la forêt de Fontrieu. Les attentes sont fortes sur les territoires pour répondre aux effets du changement climatique, sur la biodiversité, l'accueil du public et l'équilibre sylvo-cynégétique.

Les enjeux sont les suivants :

- * **La gestion écologique** : Marjorie s'attache à maintenir l'équilibre écologique de la forêt en mettant en œuvre des pratiques de sylviculture respectueuses de la biodiversité. Elle identifie les espèces clés, surveille les écosystèmes fragiles et favorise la régénération naturelle.
- * **La planification sylvicole** : Marjorie suit des plans de gestion sylvicole à long terme. Elle prend en compte les cycles de croissance des arbres, les risques naturels et les exigences économiques pour assurer une exploitation durable des ressources.
- * **La surveillance environnementale** : Sa mission inclut la surveillance constante des menaces environnementales telles que les maladies forestières, les incendies et les impacts du changement climatique. Elle met en place des protocoles de suivi pour réagir rapidement en cas de situations critiques.
- * **L'éducation et la sensibilisation** : Marjorie souhaite s'engager activement dans des programmes éducatifs, collaborant avec la communauté locale pour sensibiliser à l'importance de la forêt. Elle a l'habitude d'organiser des visites guidées, des ateliers éducatifs et des événements pour encourager la connexion entre les habitants et leur environnement naturel.



Les commissions

Energie

Définition de Zones d'Accélération pour l'implantation d'installations terrestres de Production d'Énergies Renouvelables (ZAPER)

La très récente loi n°2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (« APER ») a introduit de nouvelles dispositions dans le Code de l'Énergie visant à permettre la définition d'objectifs régionaux de développement des énergies renouvelables. Ces objectifs constituent des déclinaisons régionales des objectifs nationaux déclinés dans la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE).

Afin de territorialiser et d'accélérer la mise en place de moyens permettant l'atteinte de ces objectifs régionaux, l'État a également créé un dispositif de planification territoriale des énergies renouvelables devant intégrer l'ensemble des enjeux locaux (patrimoine, biodiversité, cadre de vie, etc.).

La loi confie ainsi aux communes le soin de définir, pour chacune des filières, des zones d'accélération favorables à l'accueil des projets d'énergies renouvelables (ZAPER) en concertation avec les habitants et leur intercommunalité. Il s'agit de permettre à chaque territoire de conforter une stratégie en matière de développement des énergies renouvelables et de lui donner une visibilité pour l'ensemble des acteurs.

L'objet de ce processus n'est pas d'autoriser de nouvelles installations de production d'énergie renouvelable (photovoltaïque au sol, agrivoltaïsme, éolien, hydraulique, etc., mais bien d'apporter une réflexion sur la pertinence de certains secteurs à les accueillir un jour (sous couvert de modification du Plan Local d'Urbanisme intercommunal).

La loi fixait un délai de six mois aux communes (soit jusqu'au 05/12/2023) pour formuler leurs propositions de zones. Dans ce délai, une concertation devait obligatoirement être menée avec le public, selon des modalités librement déterminées. Dans ce cadre, les communes de la Communauté de Communes « Sidobre Vals et Plateaux » ont fait le choix de définir les modalités de concertation suivantes :

- Mise à disposition de documents de travail et d'un registre destiné à recueillir les suggestions et avis du public en Mairie aux horaires habituels d'ouverture
- Mise en ligne d'une page d'information sur le site de la Communauté de Communes
- Affichage en Mairie de la délibération fixant les modalités de concertation pendant toute la durée des études

Un débat sur la cohérence intercommunale de ces zones a également eu lieu au sein du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes « Sidobre Vals et Plateaux » le 13/11/2023.

Dans ce cadre-là, la municipalité a proposé une ZAPER sur l'ancienne ZDE Puech Cornet – Singladou, zone où sont déjà installées les six éoliennes présentes sur notre commune.

Les commissions

Energie

Les « ZAPER »



Objectifs :

- Définir des zones propices au développement d'installations productrices d'énergie renouvelable ;
- Déterminer les zones sensibles à protéger de l'installation de tels dispositifs (paysage, environnement, agriculture, risques...);
- Concevoir une véritable stratégie de développement des énergies renouvelables à l'échelle communale et intercommunale.

Enjeux :

- Préserver les territoires tout en améliorant leur mix énergétique vers plus de durabilité ;
- Associer les habitants à la démarche ;
- Faciliter ultérieurement une intégration rapide des ZAPER aux documents de planification (PLUi, SCoT).



Zones d'Accélération pour l'implantation d'installations terrestres de Production d'Énergies Renouvelables (ZAPER)



Concertation :

- Habitants ;
- Intercommunalité ;
- Commune ;
- PÉTR des Hautes Terres d'Oc ;
- Parc Naturel Régional du Haut Languedoc.

Modalités :

- Les ZAPER sont définies par type d'énergie ;
- Prise en compte des caractéristiques des territoires : ensoleillement, vent, sensibilités paysagères, agriculture, milieux naturels, biodiversité, capacité d'accueil des réseaux ;
- Les ZAPER sont également définies en relation avec l'inventaire des zones d'activité économique de l'intercommunalité institué par la loi « Climat & Résilience », ainsi qu'avec le document cadre de la chambre d'agriculture pour le photovoltaïque ;
- Les ZAPER ne peuvent pas être comprises dans des zones Natura 2000.

Les commissions

Energie

En 2023, l'éclairage public a coûté près de 21 000 € à la commune de Fontrieu. Excepté l'impact important sur notre budget, l'éclairage public est aussi à l'origine de nuisances non négligeables sur notre santé, sur la biodiversité et l'observation du ciel.

La commune a déjà pris des mesures pour réduire ses nuisances en commençant par équiper les luminaires de lampes led. Par ailleurs, aviez-vous remarqué que l'intensité lumineuse diminue de 50 % à partir de 22h00 ?

Nous souhaiterions aller plus loin et nous inscrire dans une démarche globale. Plusieurs solutions sont possibles : éteindre une partie de la nuit, supprimer totalement l'éclairage, etc.

En amont de toute décision, nous souhaitons vous consulter afin que notre projet corresponde à vos attentes. Nous allons prochainement mettre en place un sondage auprès de la population. Les réponses que vous apporterez nous permettront de définir conjointement les modalités de ce projet.

agir POUR L'ENVIRONNEMENT

L'EXCÈS DE LUMIÈRE EST UNE POLLUTION RÉVERSIBLE

EN FRANCE

- 11 MILLIONS de lampadaires
- 3,5 MILLIONS d'enseignes lumineuses

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC REPRÉSENTE

- 41% de la consommation d'électricité des communes
- 2 MRD € de coût annuel (Source MTEC)

LA POLLUTION LUMINEUSE...

- PERTURBE LES ÉCOSYSTÈMES MARINS**
Jusqu'à 200 mètres sous l'océan
- AUGMENTE CHAQUE ANNÉE +6%** en Amérique du Nord et en Europe
- EST UNE CAUSE MAJEURE DE DISPARITION DES INSECTES**
Au même titre que les insecticides
- LA PERTURBATION DE NOTRE HORLOGE BIOLOGIQUE...**
...causée par la lumière bleue des LED le soir ou la nuit est avérée. Conséquences possibles : risques accru de cancer, stress, obésité, dépression... (Source WHO, 2015)
- MENACE LA POLLINISATION**
62% de visites de pollinisateurs en moins dans les prairies soumises à la pollution lumineuse

NOUS POUVONS AGIR !

- 12 000** communes éteignent déjà leurs éclairages publics la nuit dont Tramayes, Mérignac, Pessac...
- 75%** des français estiment que la pollution lumineuse n'est pas assez prise en compte par rapport aux autres pollutions. (Source INSEE, 2018)

L'ARRÊTÉ DU 27 DÉCEMBRE relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses réglemente les horaires de certains types d'éclairages.

IL FAUT ALLER PLUS LOIN

- extinction des vitrines des magasins dès leur fermeture
- extinction de l'éclairage public hors agglomération dense
- interdiction des écrans publicitaires

LES MAIRES n'ont pas l'obligation d'éclairer leur commune, ils peuvent demander une extinction des lumières

LES PRÉFETS peuvent prendre des dispositions plus restrictives

➔ WWW.JOURDELANUIT.FR ✉ INFO@JOURDELANUIT.FR www.agirpourlenvironnement.org

Les commissions

Urbanisme

Au lendemain des élections communales de 2020, la commission Urbanisme s'est aperçue que certaines zones aujourd'hui constructibles ne seront jamais construites et d'autres zones non constructibles qui elles, à contrario, pourraient être construites.

Après avoir fait ce constat, nous avons engagé avec la communauté de communes une réflexion sur une éventuelle évolution des zones constructibles. Ce travail est très long, voire même trop long, et nos chances d'avoir gain de cause sont très minces au regard de la loi dite « Climat et Résilience » avec un objectif de « Zéro artificialisation nette » à l'horizon 2050 et moins 50 % en 2030.

Ce qui change en 2024 :

Jusqu'en 2023, pour les zones en U sur le PLUI, la collectivité prenait en charge les frais d'extension du réseau électrique. En 2024, cela change, les collectivités n'ont plus à prendre à leur charge ces extensions de réseaux.

Rappel des procédures d'urbanisme :

Nous vous rappelons que pour tous travaux modifiant la façade d'une habitation (peinture, toiture, volet, fenêtre, terrasse, etc.), pour les travaux d'agrandissement, de nouvelles ouvertures, de changement de destination de locaux, d'abris de jardin, etc., que ces travaux doivent être déclarés en Mairie en remplissant le document administratif Cerfa correspondant à votre demande. Cette simple démarche vous permet d'être en règle avec l'administration et, en cas de conflit de voisinage, d'être couvert si vous respectez les prescriptions du service urbanisme.

Scolaire, Jeunesse & Transport scolaire

Lundi 4 septembre, la rentrée scolaire s'est bien déroulée pour 60 élèves de l'école de Fontrieu qui retrouvaient le chemin de l'école, accueillis par leurs professeurs Aline, Maxime et Eva qui remplace Clément affecté à un poste d'enseignant à Mazamet et à qui nous souhaitons une bonne continuation.

Nous ne pouvons que nous féliciter que l'effectif soit toujours stable ou en légère augmentation.

Monsieur le Maire, Didier Gavalda, était présent accueillant les nouveaux élèves et leurs parents.



Les commissions

Finances

Comme chaque année depuis la fusion des communes en 2016, nous avons décidé de ne pas augmenter les taux des impôts locaux pour la part communale. Mais comme vous avez pu le constater, vos impôts ont augmenté car l'administration a décidé en cours d'année de réviser de + 7 % les valeurs locatives sur les bases desquelles sont calculés les montants des impôts.

Tous les budgets de la commune ont été votés à l'unanimité, lors du conseil du 14 avril 2023.

Budget principal communal			
Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
2 227 490 €	2 227 490 €	4 137 307 €	4 137 307 €

Budget annexe Eau			
Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
566 845 €	566 845 €	872 000 €	872 000 €

Budget annexe Assainissement			
Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
213 626 €	213 626 €	827 479 €	827 479 €

Les ressources financières de notre commune nous permettent d'investir dans une nouvelle mairie et de nouveaux ateliers municipaux afin de pouvoir vous accueillir dans de bonnes dispositions, notamment d'accessibilité, et de meilleures conditions de travail pour nos agents.

Ces ressources découlent des impôts locaux et taxes, des loyers et des dotations de l'État qui ont augmenté depuis 2016, contrairement aux communes voisines.

Nous avons aussi la chance d'avoir sur notre territoire 1200 ha de forêts communales dont une partie est plantée en conifères. En récoltant le fruit de l'investissement de nos anciens, nous pouvons dégager des financements pour les projets communaux.

A notre tour, nous continuons chaque année à investir dans notre massif forestier et à l'adapter au changement climatique afin que les générations futures aient des ressources financières pour la collectivité.

A la rencontre des associations

Musée du Protestantisme de la Réforme à la laïcité

Le parcours du musée, de la Réforme à la laïcité, permet au visiteur de cheminer à travers cinq siècles d'histoire, celle du protestantisme, mais aussi celle de la construction par la France du pluralisme religieux, de la tolérance et de la laïcité. En 2024, le musée proposera un nouvel espace, accueillant une collection de machines d'imprimerie, propriété du Département du Tarn.

L'équipe du musée prépare actuellement sa programmation culturelle 2024 sur le thème du sport (en lien avec la programmation culturelle départementale « *Mouvements : quand sport et culture font équipe !* ») : des expositions temporaires, des marches découvertes, des spectacles, du cinéma, des conférences, des cafés-débats, etc. seront programmés entre mars et décembre 2024.



Crédit photo : MPRL

A NOTER SUR VOS AGENDAS !

- * Samedi 16 mars 2024 : Ouverture du Musée à 14h
- * Dimanche 24 mars 2024 : Marche de Printemps « Chemin de l'estrade, ancienne voie romaine, statue-menhir de Planissart », 9 km, dénivelé 200 mètres
- * Accueil à 9h à la Salle Pierre Davy à Ferrières (en face du Musée) pour un départ à 9h30. **Inscription obligatoire** par téléphone ou par courriel
- * Exposition temporaire « **Sport et Protestantisme** » fin mars à mi-juin

Pour toutes informations sur nos animations prévues à la réouverture du musée au mois de mars, n'hésitez pas à nous suivre sur nos réseaux :

- Site internet : www.mpri.fr
- Page Facebook : www.facebook.com/MuseeProtestantisme/

Informations pratiques	
<p>Durée de la visite : 1 à 2h</p> <p>Tarifs :</p> <p>Tarif normal : 6 €</p> <p>Tarif réduit : 4 €</p> <p>Enfant + 10 ans : 1 €</p> <p>Entrée gratuite le samedi pour les individuels</p> <p>Groupe : visite guidée toute l'année sur réservation</p>	<p>Horaires :</p> <p><u>Juillet-août-septembre</u></p> <p>Mardi au samedi : 10h-12h / 14h-18h</p> <p>Dimanche : 14h-18h</p> <p><u>Mi-mars au 30 juin et 1^{er} octobre à mi-décembre</u></p> <p>Mardi au dimanche 14h-17h</p>

A la rencontre des associations

Un País une abeille

Sans doute comme vous tous, nous parlons parfois biodiversité et constatons la disparition ou la raréfaction de certaines espèces.

Il y a déjà 5 ans, quelques-uns parmi nous, apiculteurs amateurs ou professionnels voire n'ayant pas d'abeilles mais sensibles à cette cause, nous nous retrouvions pour parler de ce fléau : disparition ou raréfaction de beaucoup d'insectes et plus particulièrement de l'abeille noire, espèce présente en Europe de l'ouest depuis des millénaires (pertes de 25 % des colonies, parfois plus). Les raisons de cette disparition sont multiples (pratiques agricoles, apicoles, parasites *Warroa*, frelons) etc.).

Que pouvons-nous faire ?

C'est ainsi qu'est née l'association « Un País une abeille », le 9 août 2018. L'objectif était de préserver l'abeille locale en lui donnant un abri pour suivre ainsi son évolution en n'intervenant pas et en ne récoltant pas le miel. Nous avons trouvé une adresse pour notre siège social : la mairie de Fontrieu, il restait à trouver un lieu pour nos ruches, les secrétaires ne souhaitant pas ces petites bêtes près de leurs fenêtres !

La forêt de Montagnol, endroit préservé (pas d'agriculture intensive, pas de rucher transhumant) parut s'imposer, à proximité du sentier de randonnée, dans une petite clairière. C'est là que nous avons installé nos ruches en espérant que cet emplacement conviendrait également aux abeilles.

Certaines colonies sont venues d'elles-mêmes peupler ces ruches. Nous avons porté des essaims trouvés localement et même des essaims d'abeilles noires achetés.

A ce jour, peu de résultats, surtout concernant les achats.

En 2020, 5 colonies étaient présentes dans cette clairière. Elles étaient à même le sol et pas faciles à observer. Pour améliorer ce lieu, il nous fallait construire une maison, la maison de la forêt à proximité serait notre modèle.

Notre souhait : utiliser les ressources locales. Le bois viendrait de la forêt de Montagnol avec l'accord de la commune, le choix des arbres effectué par l'ONF (châtaigniers et chênes). Nous sommes au mois de mars 2021 avec la pression d'Etienne « Faut pas louper la bonne lune pour couper les arbres ! ». Le sciage sera réalisé par la scierie mobile du Haut Languedoc et la construction par un charpentier de Vabre. Nous sommes alors le 8 mai 2021.

Il reste à aménager ce kiosque en installant des supports de ruches en février et mars 2022, mise en place des plexiglas en avril 2022 et implantation de la première ruche de biodiversité en mai 2022.

Parallèlement, une partie des bénévoles réfléchit sur la réalisation de panneaux d'information (vie de l'abeille, de la colonie sur une année, etc.). Ceux-ci seront réalisés par Mme Isabelle Lepetit graphiste à Anglès et imprimés par l'imprimerie occitane à Brassac et mise en place au mois de septembre.

Ces panneaux sont installés tout au long du sentier (ils reprennent le droit de l'abeille, parchemin trouvé dans une ruche tronc au Pont de Monvert, en Lozère). Il nous reste à informer les randonneurs.

Toutes ces réalisations ont nécessité l'implication des bénévoles, chacun participant selon ces disponibilités et ces goûts. Nous avons également besoin de partenaires financiers : ONF, commune de Fontrieu, communauté des communes « Sidobre Vals et Plateaux », de la Caisse d'Epargne,

A la rencontre des associations

Un País une abeille

(concours important à l'aide du fond dédié au mécénat aux associations), Conseil départemental (l'association « Un País une abeille » ayant été lauréate du premier budget participatif lancé par la collectivité départementale) et les communes de Le Bez, Brassac et Lasfaillades.

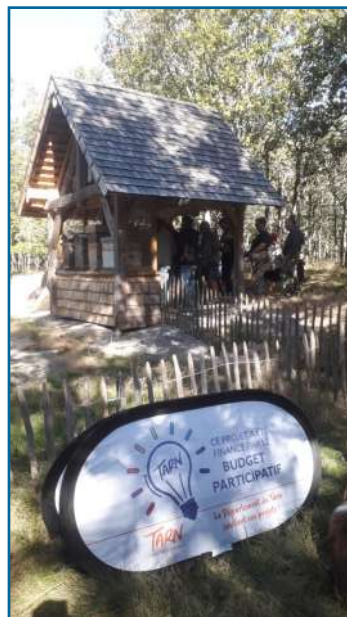
Si tous ces partenaires et bénévoles méritent nos remerciements, je voudrais, au nom de notre association, remercier plus particulièrement Grégoire.

Grégoire nous a quittés en début d'année. Il avait rejoint notre association en 2021 ajoutant « Un País une abeille » aux autres associations dont il était adhérent. Ces conseils nous étaient précieux. Il a participé activement à la réalisation de ce kiosque.

Ce kiosque est un havre de tranquillité pour les abeilles à préserver et à transmettre aux futures générations.



Son inauguration a eu lieu le 9 octobre en présence de représentants du Conseil Général du Tarn et de la Caisse d'Epargne ainsi de quelques élus et bénévoles.



A la rencontre des associations

Groupe vocal Divertissimo

Pour cette nouvelle saison, pas mal de nouveautés !

- * Nouveau jour de répétition : le mercredi
- * Nouveaux horaires : 20h00 à 22h00
- * Nouvelles œuvres à découvrir, et anciennes à retravailler

Le groupe vocal a fait sa rentrée fin septembre et compte aujourd'hui une vingtaine de choristes. Les répétitions ont repris à la salle des fêtes de Sablayrolles à 20h00. Tous les pupitres attendent du renfort, plus particulièrement ceux des hommes.

Si vous aimez chanter, rejoignez ce groupe sympathique et accueillant !

Nul besoin de lire la musique, seule la bonne humeur et l'envie de partager les émotions du chant choral sont demandés.

Nous aurons également le plaisir de vous retrouver le vendredi 8 mars 2024 pour le concours de belote organisé par l'association à la salle des fêtes de Sablayrolles où convivialité et bonne humeurs seront au programme.

Contact :

Christian Nègre

Tél : 06 10 64 59 67

Courriel : christiannegre1@orange.fr



Entente Fontbonno-Sablayrollaise

Nous avons eu le plaisir de vous retrouver encore cette année 2023 à Sablayrolles !

Si la chaleur a été appréciée lors de la paëlla du samedi soir et de son championnat de lancer d'espadrilles, celle-ci a quelque peu perturbé le bon déroulé du vide-grenier dominical et son marché gourmand, sans toutefois entacher la bonne humeur des visiteurs.

En 2024, nous vous donnons rendez-vous pour le carnaval inter-comités le 24 février à Brassac, la Fête du Muguet, le 18 mai en forêt de Montagnol et bien sûr les 24 et 25 août pour les fêtes de Sablayrolles.

Si, vous aussi, vous souhaitez faire vivre le village autour d'animations festives et conviviales, n'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Les gens d'ici

Installation de paysans boulangers sur la commune

Du grain au pain, nous lançons notre activité de paysan boulanger !

Notre projet d'installation agricole, initié en 2020, voit enfin le jour à Fontrieu.

Nous y avons été chaleureusement accueillis, ce qui nous a confortés dans notre démarche.

Nous cultivons les céréales sur la commune. Elles sont ensuite moulues avec un moulin Astrié aux meules de granit du Sidobre. Nous pétrissons la pâte à la main et le levain assure la levée du pain qui est cuit dans notre four à bois.

Nous vendons, sur commande, directement au fournil les mardis et vendredis de 17 à 18 heures. Nous serons bientôt sur les marchés locaux. N'hésitez pas à venir nous rencontrer !

Marion Escudié et Corentin Demol

GAEC MAECO

Renseignement : 765 hameau de Castelnau 81 260 FONTRIEU (06 15 91 75 38)



De nouveaux arrivants

Nous sommes la famille LEMBREE.

Après avoir parcouru une partie de la France avec nos 3 enfants, nous avons atterri dans le Tarn où nous sommes tombés sous le charme de la commune de Fontrieu.



Nous avons fait le choix de nous y installer et même d'y travailler. Nous avons repris l'exploitation de brebis laitières et la fabrication du casse-museau de la famille Galinier à Sablayrolles.

Nous sommes heureux de faire partie de cette commune où nous avons été très bien accueillis !

Les gens d'ici

L'entreprise El Julien Hubert

Je suis installé sur la commune de Fontrieu depuis 2010.

C'est en 2021 que je décide de me reconverter professionnellement. J'ai suivi une formation en alternance avec la chambre des métiers d'Albi et obtenu mon CAP d'électricien en juin 2022.



En suivant, j'ai créé mon entreprise. Je propose des prestations d'installation, de rénovation partielle ou complète, de dépannage et de maintenance électrique dans les secteurs des Monts de Lacaune et du Sidobre.



Un entrepreneur agricole



Fabien Fortanier vous propose ses services. Il est agriculteur grandes cultures et travaux agricoles divers : semis, pressage de balles, labour, épareuse, etc.

Contact : Les Planquettes Hautes 81260 Fontrieu au 06 81 57 01 89

Installation d'un kinésithérapeute sur la commune

Je m'appelle Daniel Guillot. J'habite depuis 2022 sur la commune de Fontrieu. J'exerce mon activité de kinésithérapeute à domicile depuis mars 2023.

Je serai heureux de vous accueillir dans le courant de l'année 2024 à Biot où la mairie réhabilite l'ancien presbytère et où se trouvera mon cabinet.

Coordonnée téléphonique : 07 88 85 55 03



Les gens d'ici

L'entreprise « Arbor'essence »

Fondée en 2023 par Lucas Roquessalane, avec 8 ans d'expérience et un double diplôme d'arboriste grimpeur et de technicien en gestion des arbres d'ornement, l'entreprise « Arbor'essence » propose des services d'élagage, d'abattage (dans toute situation) et d'entretien des espaces verts (tonte et débroussaillage).

Dotée d'un bureau d'étude, « Arbor'essence » propose également des diagnostics-conseils auprès de ses clients, notamment des diagnostics phytosanitaires et sécuritaires des arbres, des plans de gestion ainsi que des inventaires cartographiés.

Ma passion pour les arbres m'a conduit à créer « Arbor'essence », avec un engagement fort envers la préservation des espaces verts mais également l'ambition d'apporter un autre regard sur le végétal que l'on côtoie chaque jour.

Ma structure tend à se positionner en soutien fiable et compétent pour toutes personnes, collectivités ou entreprises souhaitant une gestion adaptée, sécuritaire et durable de ses espaces arborés.

Je souhaite offrir aux acteurs de notre territoire des conseils pratiques et avisés pour permettre de protéger et mettre en avant ce précieux patrimoine que sont nos arbres, tout en préservant la sécurité des infrastructures et des personnes.

Contact : 07 66 64 33 01 ou par mail : arboressence81@gmail.com



Les gens d'ici

La Rive Paysanne

Voilà un an que l'activité est lancée. Nous nous sommes installés sur une ferme où nos prédécesseurs produisaient du lait de vache. Pour Laurent et Guillaume qui sont issus et très attachés au secteur de Fontrieu et ses environs, la décision de s'installer à La Rive commune d'Aiguafonde ne fut pas simple. Mais avec courage et détermination, nous nous sommes lancés dans un projet à 3 associés pour diverses productions que nous vendons en circuit court. Notre passé riche de nombreuses expériences dans l'agriculture ou ailleurs nous a donné tous les outils nécessaires pour mener à bien cette aventure.



Nous prenons le foncier en fermage auprès de l'association « terre de liens » qui achète des fermes pour y installer de nouveaux paysans grâce aux placements de ses adhérents. Nous produisons du blé transformé en farine puis en pain, du miel de différentes floraisons et localités, des légumes de saison toute l'année et des agneaux sous forme de colis. Nous avons un point de vente à Biot le lundi de 17h à 19h tenu par Guillaume, dans le local de la mairie à côté de la croix. Cela permet aux clients de se rencontrer et de faire vivre Biot même si c'est ponctuel.

« Au début, le point de vente sur le secteur était chez mes parents, dans leur garage. Mais suite aux embouteillages dans le Bonpas et après qu'une voiture ait glissé dans un champ de patates, il a fallu trouver une autre solution ! ».

Nous avons un site internet (www.larivepaysanne.fr) sur lequel vous pouvez retrouver une section « boutique » avec nos produits et réserver vos paniers que l'on préparera à l'avance, ainsi que quelques actualités que nous allons essayer de maintenir régulièrement à jour en 2024 !

On remercie chaleureusement nos clientes et clients ainsi que celles et ceux qui nous ont soutenus cette première année !

L'équipe du GAEC « La rive paysanne » : Jordi, Laurent et Guillaume.

Restaurant « La Grange »

Vous trouverez au col de La Bassine, sur la commune de Fontrieu, notre restaurant « La Grange ».

Nous sommes traiteurs, à l'année, de plats cuisinés « fait maison ». Nous sommes présents sur les marchés les mardis à Murat et les samedis à Brassac.

Pendant la saison, de mai à octobre, nous vous recevons au restaurant : buffet à volonté, coquillages, crustacés, poissons frais, produits régionaux, etc.

Notre contact téléphonique est le 06 25 29 03 28 et notre adresse romumaxent@gmail.com

Vous pouvez également suivre notre actualité sur notre site Facebook.



Les gens d'ici

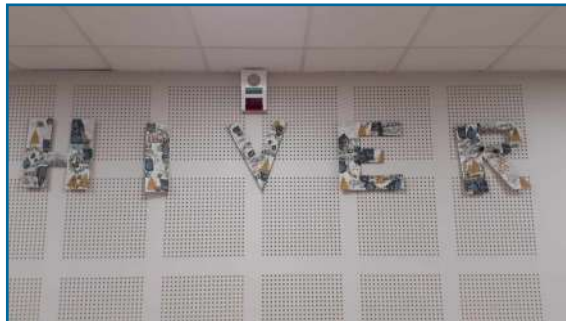
L'atelier du lundi



Parmi les membres des « Jeux de Ferrières » Béatrice et Catherine ont décidé de créer « L'atelier du lundi » pour rompre la solitude de nos personnes âgées.

Les activités y seront variées : manuelles, diffusions de documentaires, visites d'expositions, etc.

Pour tout renseignement prenez contact au 06 33 49 38 25.



Championnat de la meilleure soupe au fromage

Le championnat mondial de la meilleure soupe au fromage s'est déroulé comme traditionnellement le dimanche 26 mars à Viane.

Madame Elisabeth Aliès d'Oulès, sur la photo en compagnie de son mari Jean Louis, a remporté la médaille d'or de ce concours auxquels participaient trente concurrent(e)s.

La commune félicite l'heureuse lauréate.



Ça s'est passé dans la commune

La Rotonde

Depuis octobre 2023, la Rotonde d'Ouillats est devenue propriété de la commune de Fontrieu. Cet édifice, dédié à la Vierge Marie, est inscrit à l'inventaire des Bâtiments de France depuis le 25 mai 2001.

Ce lieu est particulièrement atypique tant par sa forme, sa situation géographique que par son passé historique.

Ouillats, également orthographié Oulias possède une histoire particulière : en 1824, cinq religieuses de la congrégation de Saint Joseph de Lyon aménagent dans le manoir appartenant à la famille de Mgr Gaston de Pins. Elles ont pour mission d'y fonder une école de filles, une école d'enseignement ménager ainsi qu'une maison de retraite. Les sœurs dispensaient également des soins à domicile auprès de la campagne pauvre.



Margaux Ricard, photographe

Dix ans après leur arrivée, en 1834, elles missionnent leur aumônier, le Père Léon Chamayou, pour la construction d'un oratoire au pied de la montagne Saint Julien, dite le Clap.

En 1878, la chapelle est agrandie et prend la forme que nous lui connaissons aujourd'hui : deux rotondes reliées entre elles par un large couloir.

A la demande du Père René Béziat de Brassac et grâce aux dons et subventions des travaux de sauvegarde des lieux ont été entrepris : réfection

de la toiture, fongicide à la charpente, assainissement des fondations et collecte des eaux pluviales, mise aux normes de l'installation électrique, restauration des luminaires, consolidation de la tribune et des escaliers, reconstruction des murets extérieurs, etc.

Depuis plusieurs années, une équipe de bénévoles effectue un remarquable travail d'entretien des lieux.

Néanmoins, le poids des ans menace toujours cet édifice hors du commun, c'est pourquoi la commune s'est engagée en faveur de la poursuite de sa restauration. Nous prévoyons, dans un premier temps, d'effectuer la réfection du chœur de la chapelle avec la remise en l'état à l'identique des décors peints et des luminaires. La maîtrise d'ouvrage sera confiée aux Architectes des Bâtiments de France en lien avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Le dépôt de notre projet auprès de la Fondation du Patrimoine va permettre à la commune de collecter des financements publics et privés afin que le patrimoine de la commune puisse être sauvé.

Nous vous communiquerons ultérieurement la date et les modalités de lancement de la collecte de dons.

Nous tenons à remercier les bénévoles qui ont grandement participé à l'élaboration de cet article et qui s'impliquent toute l'année pour mettre en valeur ce bâtiment.

Ça s'est passé dans la commune

Exposition sur le petit train

C'est avec joie que la mairie de Fontrieu a souhaité s'associer au projet intergénérationnel de l'association Saint Joseph de Brassac regroupant l'EHPAD et le foyer Nancy Bez en partenariat avec le Landou (espace de vie sociale) de réalisation d'une exposition sur la vie du petit train de notre région Castres-Brassac ou Castres-Murat. Cet événement s'est tenu du 9 au 14 octobre 2023 à la salle de Biot.

Aurélie, du Landou, avait dans un premier temps réalisé avec les résidents du foyer Nancy Bez l'affiche d'annonce de l'événement, celle-ci a été secondée par Mélanie pour la partie logistique.

Les enfants de l'école « Vent d'autan » quant à eux ont réalisé les cartes d'invitation.



Une belle collection de photos a été exposée et plusieurs films projetés.

Merci à Hautes Terres d'Oc pour leur prêt !

Certaines personnes ont pu apporter leur témoignage, avec parfois une certaine nostalgie et beaucoup d'émotions !

Cette exposition a été une belle réussite puisqu'elle a accueilli plus de 170 personnes, enfants et adultes confondus.

Nous avons pu parfois ressentir quelques regrets malgré tout sur le fait que le petit train est disparu en 1962.

Merci aux nombreux participants, à Francine Marcou, Aurélie et Mélanie du Landou sans qui cet événement n'aurait pas eu lieu.



Ça s'est passé dans la commune

Les séances de cinéma

Programmation de l'année 2023 :

- * 7 janvier, « [La maison de retraite](#) » de Thomas Gilou
- * 8 janvier, « [Si on chantait](#) » de Fabrice Maruca
- * 21 janvier, « [Enzo le croco](#) » film d'animation destiné au jeune public de Will Speck et Josh Gordon
- * 5 février, « [Rose](#) » de Aurélie Saada
- * 25 février, « [Grand marin](#) » de Dinara Drukarova et « [Ernest et Célestine le voyage en Charabie](#) » film d'animation destiné au jeune public de Julien Chheng et Jean-Christophe Roger
- * 11 mars, « [Juste ciel](#) » de Laurent Tirard et « [Astérie et Obélix, l'empire du milieu](#) » de Guillaume Canet, film d'animation destiné au jeune public
- * 22 avril, « [Maurice Le Chat fabuleux](#) » film d'animation destiné au jeune public de Toby Genkel et Florian Westermann « [Les petites victoires](#) » de Mélanie Auffret
- * 26 mai, « [Ailleurs si j'y suis](#) » de François Pirot
- * 17 juin, « [Quand tu seras grand](#) » de Andréa Bescond et Eric Métayer



Après l'interruption estivale :

- * 28 octobre, « [Les as de la jungle, opération tour du monde](#) » film d'animation de Laurent Bru et Yannick Moulin et « [Les choses simples](#) » de Eric Besnard
- * 18 novembre, « [Un métier sérieux](#) » de Thomas Lilti
- * 16 décembre, « [Les engagés](#) » de Emilie Frèche

Programmation à venir :

- 6 séances prévues jusqu'en juin 2024
- * 20 janvier sera proposé « [Monsieur le Maire](#) » un film de Karine Blanc et de Michel Tavares
 - * 17 février sera proposé à 16h30 un film d'animation « [Les inséparables](#) » de Jérémie Degruson et à 20h30 une comédie de Emilie Deleuze « [5 hectares](#) »
 - * puis les 16 mars, 20 avril, 18 mai et 16 juin

Prenez régulièrement connaissance des titres des films programmés en consultant le site de la commune à la rubrique « Agenda » ou par voie d'affichage.

Ça s'est passé dans la commune

Jeux de Ferrières

Pour clôturer les jeux de Ferrières de l'année 2022-2023, un voyage était proposé à la cité de Carcassonne.

Au programme : balade en petit train aux pieds des remparts, midi, pause déjeuner et, pour terminer la journée, une balade sur le Canal du Midi.

Pour leur implication, merci à Christine et Babeth.



Ça s'est passé dans la commune

Rencontre

Repas partagé

Le jeudi 5 octobre, l'ADMR Accueil de jour organisait un repas guinguette à la salle communale de Ferrières. Une rencontre entre EPHAD, Accueil de jour de l'ADMR et l'Institution Nancy Bez.

Une belle réussite ! Des participants de Lacaune à Roquecourbe, de Saint-Pierre-de-Trivisy à Brassac, tous rassemblés autour d'un repas convivial et de chants.

A cette occasion, Monsieur le Maire était invité à partager ce moment d'échange.

Tous se sont donné rendez-vous afin de renouveler cette magnifique journée.



Ça s'est passé dans la commune

Départ à la retraite



Après neuf années au service de la commune, Jean Luc Guyreud a pris sa retraite en mai 2023.

De ses débuts en tant qu'ouvrier dans diverses entreprises de maçonnerie à Brassac et dans le granit à agent des services techniques pour la commune du Margnès puis de Fontrieu, Jean Luc a su mettre à profit ses compétences pour rendre service aux habitants.

Au-delà de la diversité des travaux communaux qui ont souligné sa grande polyvalence, Jean Luc s'occupait particulièrement des travaux de plomberie, ainsi que ceux de petite et grande maçonnerie.

Certaines de ses réalisations resteront gravées dans le temps : le parvis de l'église de Soulègre, de nombreux murs et murets, la réfection du lavoir d'Entrevergnès ou encore la restauration de l'ancien lavoir de Cambous en boîte aux livres.

C'est autour du verre de l'amitié le 25 octobre dernier à Sablayrolles que les membres du conseil municipal et ses anciens collègues ont pu témoigner leur gratitude à Jean Luc pour le travail accompli pendant de si nombreuses années.



Repas festif à la salle de Lagrange avec nos jeunes d'hier

Tous les deux ans, notre commune offre à ses aînés de les retrouver autour d'un moment convivial : un bon repas, une animation et un petit présent.

C'est donc le dimanche 21 mai 2023 que 206 personnes se sont retrouvées à la salle des fêtes du Margnès. Un excellent repas a été servi par le traiteur Stéphane Butin de Castres.

Ce repas a été animé par le groupe « Sète à nous » avec Céline Mallet et Francis Culié.

Un petit présent a été offert à tous les invités : un joli mug avec des photos représentant nos trois anciennes communes.

Durant ce repas, le livre d'Or de nos aînés a circulé de main en main.

Ce livre est composé de photos réalisées lors des visites annuelles de Monsieur le Maire avec des élus en période de Noël.



Ça s'est passé dans la commune

Notre 7^{ème} container est terminé !

C'est avec joie que nous vous présentons notre petit dernier. Celui-ci principalement axé sur les abeilles et l'apiculture au milieu de notre belle nature.

Toujours réalisé sur les mêmes principes.

Sur les tranches, le nom de notre commune, sur la face centrale, le logo de la commune de Fontrieu avec ses 3 gouttes d'eau, l'année de sa réalisation et la signature de notre foyer Nancy Bez, dans lequel nous vivons, pour la plupart d'entre nous, depuis maintenant 8 ans.

Sur la face de gauche, un peu de nostalgie de notre enfance avec Maya l'abeille du célèbre dessin animé sorti en 1975.

Celui-ci viendra agrémenter le croisement qui va au Provenças dans l'ancienne commune du Margnès.



Nous prenons vraiment du plaisir à décorer ces containers. Nous en avons d'autres en commande pour embellir notre commune.

Merci aux résidents qui participent à ce beau projet.

La journée de l'Entreprise Agricole

La Chambre d'Agriculture du Tarn, représentée localement par le Comité de Développement Montagne et les agriculteurs des GDA d'Anglès-Brassac, de Lacaune-Murat-Viane et le GVA de la Vallée du Thoré, en collaboration avec Hautes Terres d'Oc et la Communauté de communes « Sidobre Vals et Plateaux » ont organisé, le jeudi 26 octobre, « La Journée de l'Entreprise Agricole » sur le thème de « L'agriculture, quels enjeux sur notre territoire ? » au GAEC de Vié, sur l'exploitation de Nicolas et Alexandra Rouquette en présence de Monsieur Jean Claude Huc, Président de la Chambre d'Agriculture du Tarn.

Monsieur Jean Claude Huc en présence de Monsieur le Maire



Ça s'est passé dans la commune

Cérémonies

Les commémorations du 11 novembre ont eu lieu dans la commune de Fontrieu avec des dépôts de gerbe en la présence de Monsieur le maire Didier Gavalda et d'une partie du conseil municipal.

Une collation clôtura cette journée à Ferrières en présence des personnes ayant assisté à ces cérémonies.



Le Père Noël à la mairie



Monsieur le Maire distribuant les cadeaux déposés par le Père Noël aux enfants des agents communaux et des conseillers municipaux

Ça s'est passé dans la commune

Cadeaux aux aînés

Le 18 décembre 2023 ont débuté les traditionnelles visites de nos aînés.

Comme chaque année Didier Gavalda, accompagné d'un ou d'une élu, s'est rendu auprès de nos aînés de 85 ans et plus. Un cadeau leur a été offert : une tasse, un stylo ainsi qu'un sac en toile. Pour les nouveaux aînés, une photo individuelle a été prise afin de compléter notre livre d'Or.

Chaque visite possède un caractère privilégié. C'est un moment convivial aussi bien pour les élus que pour les aînés, soyez-en assurés ! Merci à tous et toutes pour votre accueil.



1-Claude Palouzier de Vinelle

2-Paulette Cabrol de Sécun

3-Hélène et Yvet Calvet de La Vayssière

4-Michel Oulès de Teil Haut

5-Emma et Alain Bonnafous de Las Bessannes

6-Paulette Assemat de Candouvié

7-Marie Rose Gautrand de Cugnasse

8-André Goût de Biège

9-Raymond Chazottes de Barthassade

Ça s'est passé dans la commune

Les vœux de Monsieur le maire

C'est au sein de l'EHPAD de Brassac que vit le plus grand nombre d'âinés de notre commune, soit douze résidents. Malheureusement, la propagation d'un virus nous a contraints à reporter ultérieurement la présentation des vœux initialement prévue le 5 janvier.

Le 7 janvier, c'est à la résidence Nancy Bez à Biot que Monsieur le Maire accompagné de deux élus a pu échanger et partager un moment convivial avec les résidents. Chacun était ravi. Raymond comme à son habitude a même poussé la chansonnette !



Cette année marquait aussi le retour de la cérémonie des vœux à la population. Ils ont eu lieu le 14 janvier 2024 à Sablayrolles, en présence de Frédéric Cabrol, député du Tarn, de Philippe Bonnacarrère, sénateur du Tarn et du conseil municipal. Après avoir évoqué les actualités marquantes et précisé les projets de la commune, un pot de l'amitié a été offert à la population venue passer un moment convivial.



Informations communales

Nouveaux agents communaux

L'équipe du service technique de la commune a été consolidée suite aux départs à la retraite de Pierre Benoit et de Jean-Luc Guyraud.

Nous souhaitons la bienvenue à Thomas Cabrol (à gauche) et Luc Moreau (à droite), tous deux habitants de la commune. De part leur corps de métier, ils élargissent les compétences communales.

Thomas est principalement affecté à l'entretien et à la maintenance du matériel et de la flotte de véhicules. Luc, est quant à lui, spécialisé dans les travaux de maçonnerie.



Obligations légales de débroussaillage

Pour rappel, le débroussaillage est une obligation pour tout propriétaire de terrains situés en zone urbaine dans le Tarn.

Le débroussaillage, s'il est correctement réalisé, diminue l'intensité et la propagation du feu. Il facilite la lutte, protège les forêts des départs de feu accidentels provenant des zones habitées et constitue un moyen efficace de protection des biens et des personnes.

Si vous souhaitez plus de renseignements concernant cette obligation, vous pouvez consulter le site de la préfecture. (<https://www.tarn.gouv.fr>)

Application « IntraMuros »



Intramuros est une application mobile gratuite, disponible pour tous.

En quelques secondes, vous pouvez consulter toutes les informations dont vous avez besoin : les services communaux et intercommunaux, les actualités, l'agenda des événements et manifestations de la commune et des alentours.

Vous pouvez par exemple retrouver la programmation de nos séances de cinéma ou bien consulter les menus de la cantine de l'école.

D'autres services sont également disponibles : alertes, annuaire, sondages, signalement des problèmes, etc.

Vous pouvez télécharger l'application dès à présent en flashant le QR code.



Une nouvelle Présidente à la Communauté de Communes

Suite à la démission de Monsieur Jean-Marie Fabre, Madame Brigitte Pailhé Fernandez a été élue Présidente de la Communauté de Communes « Sidobre Vals et Plateaux » lors d'un conseil communautaire exceptionnel, le 20 décembre 2023.

Rappel : trop de jeunes se font recenser en dehors du délai légal et se retrouvent ensuite en difficulté pour répondre à la convocation de la Journée Défense et Citoyenneté et s'inscrire en auto-école.

Nous vous rappelons que l'âge légal de recensement est **entre 16 ans et 16 ans et 3 mois**

Informations extra-communales

OPAH des Hautes Terres D'Oc

OPAH des Hautes Terres d'Oc

Améliorer son habitat : des aides existent

Travaux d'économies d'énergie, de maintien à domicile, de remise sur le marché locatif, de logements très dégradés...

Contactez-nous : 05 63 74 29 29 / opah@hautesterresdoc.fr ou habitat@hautesterresdoc.fr
27 Avenue du Sidobre 81260 BRASSAC

Témoignages

Valentin, 25 ans,
propriétaire bailleur

Brassac

"Propriétaire d'un bien inoccupé, j'ai décidé de le réhabiliter en vue de le louer"

- Travaux : Mise aux normes (électricité, chauffage, isolation, plomberie...) : 45 443€
- Aides : 15 617€ (34% du projet)

Jacqueline, 70 ans,
propriétaire occupant

Murat-sur-Vèbre

"Bien accompagnée, bien conseillée, de réelles économies d'énergie"

- Travaux : chauffage, isolation des combles : 18 807 €
- Aides : 10 009 € (53% du projet)

Kevin, 25 ans,
propriétaire occupant

Espérausses

"J'ai rénové entièrement une vieille bâtisse pour en faire ma résidence principale"

- Travaux : Mise aux normes (électricité, chauffage, plomberie, isolation...) : 99 012 €
- Aides : 31 500 € (32% du projet)

Jacqueline, 83 ans,
propriétaire occupant

Lacrouzette

"J'ai remplacé ma baignoire par une douche extraplate. Le projet a été financé à 100% grâce au financement complémentaire de la caisse de retraite." Cette aide varie d'une caisse à l'autre en fonction des revenus des ménages.

- Montant des travaux : 6759€
- Aides : 6759€ (100% du projet)

Les étapes de mon projet

Contact avec l'OPAH / Vérification de l'éligibilité → Visite du logement par l'équipe OPAH → Réalisation de l'étude énergétique par le thermicien → Montage du dossier → Dépôt et instruction du dossier par les financeurs → Travaux par les professionnels RGE → Visite après travaux et versement des subventions

Relais Petite Enfance des Hautes Terres d'Oc

Le pôle territorial des Hautes Terres d'Oc regroupe la communauté de communes des Monts de Lacaune Montagne du Haut Languedoc et la communauté de communes Sidobre Vals et Plateaux.

Ensemble, ils poursuivent le développement d'un service public de la petite enfance avec l'accompagnement précieux de la Caisse d'Allocation Familiale **pour apporter un soutien aux familles en offrant des modes d'accueil de qualité et faire de l'épanouissement de l'enfant une ambition commune.**

Ainsi, un Relais Petite Enfance (anciennement nommé Relais d'Assistants Maternels) a été créé en 2008 par Hautes Terres d'Oc.

Le Relais Petite Enfance (RPE) des Hautes Terres d'Oc, c'est quoi ?

Le RPE est un service itinérant et gratuit. C'est un lieu d'informations, de rencontres, d'échanges pour les parents ou futurs parents et les professionnels de la petite enfance (notamment les assistants maternels agréés).

Pour renforcer sa mission d'information et d'accompagnement des parents pour accéder aux modes d'accueil du jeune enfant (0-3 ans), le RPE devient le "**Guichet Unique**" : seul interlocuteur pour toute information en lien à la petite enfance. Il identifie l'offre d'accueil la plus en adéquation avec les besoins des familles et de leur enfant en complétant une fiche de renseignements à destination de tous les modes d'accueil de leur choix.

Pour tous parents ou futurs parents du territoire en recherche de modes d'accueil, *un seul contact à retenir* : 06 18 59 62 33 / rpe@hautesterresdoc.fr

Informations extra-communales

Tiers lieux

Bienvenue au Tiers-Lieu des Hautes Terres d'Oc, un espace aux multiples facettes avec un accès Internet fibre sécurisé

Pour qui ? Entreprises, porteurs de projet, télétravailleurs, étudiants, habitants, artistes, bricoleurs, associations

Pour quoi ? Pour développer vos projets, rencontrer et collaborer avec les acteurs locaux du territoire, innover.

Comment ?

Un Fablab, appelé Fab d'Oc, qui met à disposition des machines traditionnelles (combiné bois, scie à ruban, scie sur table, scie circulaire, perceuse à colonne, etc.) et numériques (imprimante 3D, brodeuse numérique, fraiseuse numérique, graveuse laser, découpe laser) pour concrétiser des projets individuels ou collectifs. (Adhésion annuelle : 30 € pour un particulier, 50 € pour une entreprise ou une association, 10 € pour un étudiant)

Un espace de coworking accessible à la journée au tarif de 10 € ou 90 € les 10 journées, avec un espace de convivialité équipé d'une kitchenette.

Des bureaux à louer meublés accessibles à l'année, au mois, à la semaine, à la journée (tarifs sur demande) avec service de boîtes aux lettres.

Des salles de réunion équipées d'un tableau numérique et de matériel de visioconférence avec sonorisation pour des groupes de travail, des ateliers, des conférences, des séminaires (tarifs sur demande)

Où ? Retrouvez-nous au Tiers-Lieu des Hautes Terres d'Oc, 27 Avenue du Sidobre, 81260 Brassac (Lieu facile d'accès : parking gratuit à 50 mètres, accès PMR)

En bonus : Un accueil privilégié pour répondre à vos besoins et un accompagnement sur mesure pour concrétiser votre projet

Contact : Anaïs Guiraud et Alexandra Rouanet vous répondent au 05 63 74 01 29 ou aux adresses suivantes : anaïs.guiraud@hautesterresdoc.fr / contact@hautesterresdoc.fr

Le Fab d'Oc
Un laboratoire de fabrication qui encourage la créativité, le partage, l'innovation et la formation
Des outils pour travailler le bois et le métal (scie, plieuse, fraiseuse, ...)
Des outils numériques (imprimante 3D, graveuse laser, brodeuse, ...)
Des postes informatiques équipés de logiciels de conception, programmation, audiovisuel
Des ateliers, formations, événements, groupes de travail thématiques qui développent des projets : boîtes à livres, four solaire, mangeoire à oiseaux, abribus, matériauthèque, ...

PETR Hautes Terres d'Oc
Tiers-Lieu
27 avenue du Sidobre
81260 BRASSAC
Contactez-nous
contact@hautesterresdoc.fr
05.63.74.29.28
www.hautesterresdoc.fr

Hautes Terres d'Oc
Tiers-Lieu des Hautes Terres d'Oc
Faire des Hautes Terres d'Oc un territoire d'accueil

Informations extra-communales

Tiers lieux



Hautes Terres d'Oc

TIERS-LIEU DES HAUTES TERRES D'OC

Faire des Hautes Terres d'Oc un territoire d'accueil


Espace de coworking


Bureaux à louer


Fablab

Le territoire des Hautes Terres d'Oc regroupe la communauté de communes Sidobre Vals et Plateaux, la communauté de communes Monts de Lacaune, Montagne du Haut Languedoc et la communauté de communes Thoré Montagne Noire. Le PETR des Hautes Terres d'Oc dispose d'un tiers-lieu, situé à Brassac.

Le tiers-Lieu est un **espace** qui permet les **échanges** et les **synergies entre acteurs**, l'émergence de projets, l'**innovation** et la **créativité**.



ESPACE DE COWORKING

En lien avec le réseau Cowork'in Tarn

Un tarif unique sur l'ensemble du territoire tarnais :

- 1 journée découverte offerte
- 10€ la journée
- 90€ le carnet de 10 journées



4 BUREAUX À LOUER

De 12 ou 20 m, ces bureaux meublés sont louables à l'année, au mois ou à la semaine, selon les disponibilités.

Services proposés :

- Accès Internet, Fibre
- Accès aux salles de réunion
- Espace de convivialité équipé d'une kitchenette
- Boîte aux lettres
- Reprographie
- Entretien des locaux et charges à l'exception de l'électricité

PETR Hautes Terres d'Oc
Tiers-lieu
27 avenue du Sidobre, 81260 BRASSAC
contact@hautesterresdoc.fr / 05 63 74 29 28



Informations extra-communales

Nouvelles consignes de tri des déchets

Depuis 2023, de nouvelles consignes ont fait leur apparition afin de simplifier le tri.

Au quotidien, de moins en moins de déchets se jettent dans les sacs poubelle noirs.

Tous les emballages (qu'ils soient en plastique, métal, carton ou papier, même salis de graisse ou de jus) sont à déposer dans les bacs jaunes.

Les déchets alimentaires (restes de repas, épluchures, coquilles d'œuf, os, denrées périmées, etc.) ne se jettent plus dans les sacs noirs. Deux solutions existent afin de les trier : le compostage et/ou la collecte en sac orange.

Si vous n'avez pas la possibilité de composter vos bio-déchets, vous devez les collecter en sacs orange. Une fois rempli, le sac orange doit être déposé dans le bac noir d'ordures ménagères avec les autres sacs poubelle.



Comment se procurer un composteur ?

La communauté de communes Sidobre Vals et Plateaux met à la disposition des habitants, gratuitement et sur réservation, un composteur à installer dans son jardin. Une convention est signée lors du retrait du matériel.

Vous pouvez dès à présent le réserver par mail à reom@ccsvp.fr ou par téléphone au 05 63 73 03 86.

Jusqu'à 40 kg par habitant et par an de déchets alimentaires peuvent ainsi être extraits de la poubelle noire pour être valorisés (en compost ou en biogaz).

Comment récupérer des sacs orange, noir, bio-seaux et cabas de recyclage ?

Les sacs sont distribués gratuitement à la Mairie de Fontrieu du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Il est également possible de les récupérer lors des permanences effectuées à l'ancienne mairie de Ferrières les 1^{ers} et 3^{èmes} jeudis du mois, de 11h00 à 12h00.

Les quantités de déchets ne cessent d'augmenter. Aujourd'hui en France, nous produisons deux fois plus de déchets qu'en 1960. La Loi de Transition Énergétique a pour ambition de réduire de 15% notre production de déchets ménagers d'ici 2030. Pour remplir cet engagement, chacun a un rôle à jouer : les concepteurs d'emballages, les producteurs, les distributeurs mais aussi les consommateurs, à travers leur acte d'achat et de tri.

Jeu

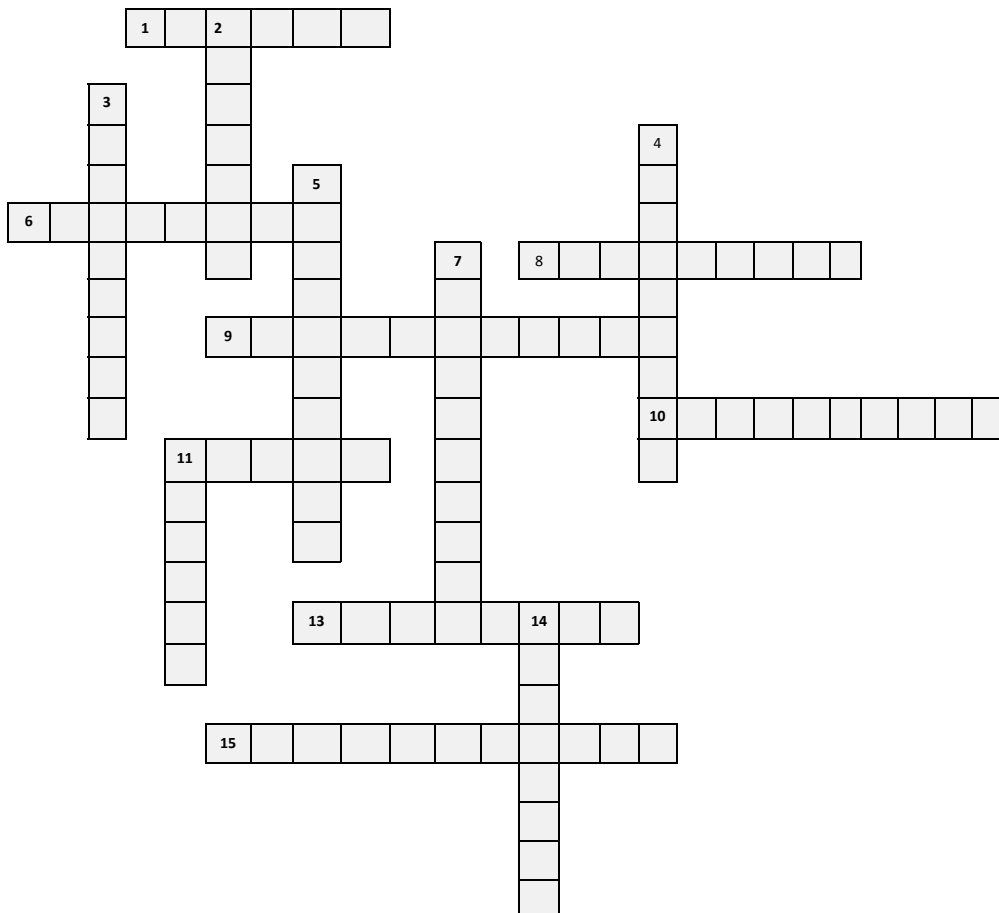
Place à votre perspicacité

Horizontalement :

- 1 : Couleur associée aux biodéchets
- 6 : Celle d’Ouillas est classée Monument historique
- 8 : Espace de coworking ou utilisation de machines
- 9 : Elisabeth d’Oulès est lauréate de celui de la meilleure soupe au fromage
- 10 : Elle a mis à l’honneur le petit train dans un projet intergénérationnel
- 11 : A réuni nos jeunes d’hier
- 13 : Marion et Corentin cultivent celles qui servent à faire le pain
- 15 : Mise en valeur lors d’une journée à Vié

Verticalement :

- 2 : Thème de la nouvelle réalisation de Nancy Bez
- 3 : Public, il baisse de 50 % à partir de 22 h00
- 4 : Son budget est conséquent pour la voirie communale
- 5 : Nouveau de mai à octobre au Col de La Bassine
- 7 : Caractère de la visite aux aînés
- 11 : Lucas souhaite en apporter un nouveau sur le végétal que l’on côtoie chaque jour
- 14 : Type de brebis de la famille LEMBREE



- Verticalement :
 2 : Abeille
 3 : Eclairage
 4 : Entretien
 5 : Restaurant
 7 : Privilégié
 11 : Regard
 14 : Laitière
- Horizontalement :
 1 : Orange
 6 : Chapelle
 8 : Tiers-Lieu
 9 : Championnat
 10 : Exposition
 11 : Repas
 13 : Céréales

Carnet des familles

Bienvenu(e)s

- * Juliette ESCOUTE, née le 15 février 2023, fille de Lionel ESCOUTE et de Manon GAU, domiciliés à Entrevergne-Haut
- * Énaël SANCHEZ ALBO, né le 15 décembre 2023, fils de Anthony SANCHEZ et de Léa ALBO, domiciliés à Cabanes



Ils se sont mariés

- * Kévin GUILHEM et Sylvia CARRERRA, domiciliés à Sablayrolles, le 15 juillet 2023
- * Sébastien MAFFRE et Karine COMBES, domiciliés à La Bonnefon, le 16 septembre 2023



Ils se sont pacés

- * Mickaël CALVET et Laure SEGUI, le 24 mars 2023, domiciliés à Fontbonne-Bas et Biot
- * Anthony SANCHEZ et Léa ALBO, le 24 octobre 2023, domiciliés à Cabanes

Ils et elles nous ont quittés

- * Renée REYNAERT, Le Teil, le 31 décembre 2022 à 94 ans
- * Monique ROUQUETTE, Vié, le 5 janvier 2023 à 66 ans
- * Lucette ANNIÉS, Ferrières, le 10 janvier 2023 à 91 ans
- * Robert CARAYON, Mas de Pous, le 6 février 2023 à 95 ans
- * Ulysse VIDAL, Le Soulié, le 9 février 2023 à 93 ans
- * René VEAUTE, La Soulière, le 16 février 2023 à 89 ans
- * Marie-Thérèse ASSEMAT, Le Soulié, le 6 mars 2023 à 90 ans
- * Henri ALIES, Cambous, le 29 mars 2023 à 90 ans
- * Albin ESCANDE, Sigarède, le 4 avril 2023 à 87 ans
- * Yvette ICHER, Bourguet Del Clot, le 22 avril 2023 à 87 ans
- * Jean-Marc MAFFRE, Cadoul, le 24 avril 2023 à 66 ans
- * René VEAUTE, Le Soulié, le 31 mai 2023 à 91 ans
- * Eric JACOBÉ DE NAUROIS, Armengaud, le 8 juin 2023 à 68 ans
- * Bernard PAREILH PEYROU, Soulègre, le 15 juillet 2023 à 64 ans
- * Fernand CHAZOTTES, Les Rivières, le 21 juillet 2023 à 91 ans
- * Jean-Marc PAGET, Jaladieu, le 17 septembre 2023 à 68 ans
- * Catherine VINDEVOGEL, Longuecamp, le 20 septembre 2023 à 52 ans
- * Fernande GALINIER, Valès-Bas, le 17 octobre 2023 à 97 ans
- * Yolande AZEMA, Candouvrié, le 20 novembre 2023 à 84 ans
- * Robert CARRAUSSE, Oulès, le 21 novembre 2023 à 57 ans



La commission Communication remercie l'ensemble des personnes qui ont participé à l'élaboration de cette édition du journal
Responsable de publication : Didier Gavalda

Cette édition a été imprimée par la SARL DMP 44, Route de Ferrières 81260 Brassac